C.A.P. EMPLOYÉ DE VENTE SPÉCIALISÉ
OPTION A : PRODUITS ALIMENTAIRES
OPTION B : PRODUITS D'ÉQUIPEMENT COURANT

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

En point de vente spécialisé, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client, présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, conseille le client et conclut la vente, propose des services d'accompagnement de vente, et contribue à la fidélisation de la clientèle. Par ailleurs, il participe à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition.



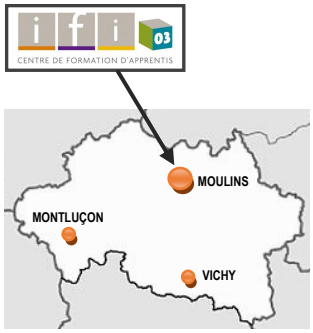

CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE PROFESSIONNEL

- Pratique Professionnelle
- Technologie Professionnelle
- Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique et juridique
- Prévention Santé Environnement
- Hygiène et Nutrition (option A)

DOMAINE GÉNÉRAL

- Français et Histoire-Géographie
- Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques
- Anglais
- Éducation Physique et Sportive

À SAVOIR

- L'apprenti(e) doit avoir moins de 26 ans.
- Il faut avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise.
- La formation dure 2 ans avec alternance d'une semaine sur trois en CFA (soit 840 heures).

SALAIRE DE L'APPRENTI(E)

Âge de l'apprenti(e)	1ère année	2ème année
Moins de 18 ans	25 % du SMIC	37% du SMIC
De 18 à 20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC
21 ans et plus	53% du SMIC	61% du SMIC

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLE

- BAC Professionnel Commerce (proposé à IFI 03)
- BTS Management des Unités Commerciales (proposé à IFI 03)

RDV sur www.ifi03.com

INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER
Association loi de 1901
11, route de Paris • 03000 AVERMES
Tél : 04 70 35 13 50 • Fax : 04 70 35 13 54
Contact : secretariat@ifi03.com • Site : www.ifi03.com